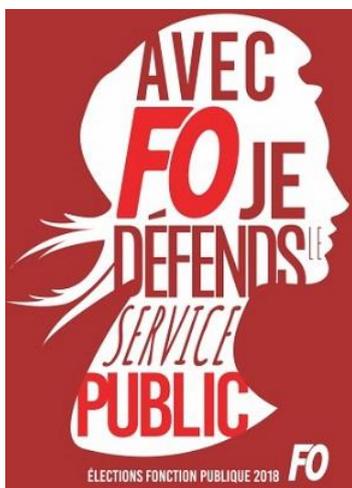




**Syndicat des Personnels  
Administratifs des  
Services Extérieurs de  
l'Éducation Nationale**

Montreuil,  
Le 9 juillet 2018

**Résister,  
Revendiquer  
et Reconquérir !**



## 2017-2018 : LA CONTINUITÉ DANS L'AUSTÉRITÉ !

L'an passé, à peu près à la même date, la Cour des Comptes avait présenté sa « thérapie de choc » contre la Fonction publique et les services publics :

- ✓ Baisse de la masse salariale des fonctionnaires ;
- ✓ Gel de la valeur du point d'indice ;
- ✓ Diminution des effectifs ;
- ✓ Augmentation du temps de travail ;
- ✓ Mise en œuvre du jour de carence en cas d'arrêt maladie...

Dès lors, le gouvernement n'a eu de cesse de multiplier les annonces de sévères restrictions pour la Fonction publique et ses agents, à commencer par le gel du point d'indice pour 2018, mais également avec la mise en place de discussions dans le cadre de CAP 2022. Discussions ? Plutôt une mise sur le fait accompli des organisations syndicales. A la clef : d'avantage de contractuels avec des contrats encore plus précaires, des plans de départs volontaires en cas de perte de poste, une volonté d'amoinrir le rôle des représentants des personnels dans les CAP, voire de les contourner pour tout acte de gestion personnelle de carrière (promotion, mutation, ...).

Pourtant, ni le gouvernement, ni la cour des comptes n'ont souligné la terrible situation provoquée par les politiques d'austérité menées par les gouvernements précédents :

- ✓ les services publics sont au bord de la rupture faute d'effectifs et de moyens ;
- ✓ les fonctionnaires ont perdu 16 % de pouvoir d'achat depuis 2000 ;
- ✓ le pacte de responsabilité mis en œuvre sous le quinquennat Hollande s'est traduit par 50 milliards d'euros de cadeaux pour le patronat (sous forme de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) financés par les coupes budgétaires asphyxiant la sécurité sociale et les services publics.

FO n'a cessé de le répéter : « L'austérité est suicidaire économiquement, socialement et démocratiquement ». Et ce gouvernement ne semble pas le comprendre puisqu'il va plus loin encore que ses prédécesseurs.

Les agents payent les conséquences négatives pour leurs carrière et salaire découlant du Parcours Professionnel, Carrières et Rémunération ((PPCR) que FO n'a pas signé tant Force Ouvrière avait prévu ces effets dévastateurs.

Dans notre ministère, pour les personnels administratifs et techniques, cela a signifié 200 suppressions de postes pour la rentrée 2018, se traduisant localement par de très nombreux redéploiements de postes, donc de mesures de cartes scolaires.

Cela se traduit également par les annonces du transfert aux régions des DRONISEP et la fermeture des CIO à très court terme.

Cela se traduit également par la remise d'un rapport prônant la fusion des académies et des mutualisations à outrance, avec à la clef une gestion de la masse salariale par le recteur de région académique qui aurait tous les pouvoirs.

Derrière les logiques de fusions, de mutualisations de services, il y a une conception de la politique publique de plus en plus éloignée des préoccupations d'égalité d'accès au service public, conçues sur des objectifs réduits à une approche minimaliste et soumise aux besoins immédiats de l'activité économique.

L'application des préconisations du rapport se traduirait par :

- moins de service public ;
- une explosion des services déconcentrés et des politiques éducatives ;
- la fusion des CROUS, voire des ESPE, sur tout le territoire ;
- la création d'académies démesurées ;
- des suppressions d'emplois ;
- des difficultés accrues de fonctionnement et d'accès pour les personnels et les usagers.

Pour les titulaires, c'est encore moins de promotions, moins de droit à la carrière.

Pour les contractuels, c'est les enfermer dans la précarité et leur refuser l'accès au statut.

**Pour FO, il y a urgence à renoncer à cette politique suicidaire.**

**Il y a urgence à répondre aux revendications**

**Dès la rentrée de septembre 2018, nous devons continuer à résister, reconquérir et revendiquer.**

- ✓ **Pour l'augmentation immédiate de 16% de la valeur du point d'indice, en rattrapage des pertes subies depuis 2000,**
- ✓ **Pour l'ouverture immédiate de négociations salariales, et sur les grilles indiciaires et les carrières,**
- ✓ **Pour des recrutements uniquement sous statut de fonctionnaire et la titularisation immédiate de tous les contractuels,**
- ✓ **Pour la défense et l'amélioration du Statut général et des statuts particuliers,**
- ✓ **Défense du paritarisme et des règles collectives de gestion basées sur des critères objectifs,**
- ✓ **Pour le maintien et le renforcement du service public !**

